



achat appartement - l'après promesse de vente

Par **tortue**, le **25/07/2010** à **15:12**

Bonjour,

Mon fils et sa petite amie ont signé une promesse de vente, vente qui devait se faire devant notaire vendredi 23 juillet. Celui-ci les a appelé pour leur dire que la signature était retardée.

Si j'ai tout suivi et ne fais pas d'erreur, l'appartement aurait mis en vente par uniquement non pas par le couple mais uniquement par le mari, la future ex épouse découvrant cela, rien ne va plus.

Mon fils a bien évidemment donné congé à son propriétaire, ils devaient déménager à la fin du mois.

Quelle possibilité ont-ils d'emménager rapidement, ils ne gagnent que le smig et ne peuvent pas se permettre de trouver un autre appartement entre temps.

De plus, il me semble que le notaire et l'agence immobilière auraient dû constater dès le début qu'il y avait un problème.

Et dans ce cas, ne doivent-ils pas eux-aussi une garantie et donc prendre en charge le loyer de mon fils le temps que les choses s'organisent?

Merci infiniment pour votre aide

Très cordialement